Membres du CSE/CSSCT

Formation Santé Sécurité et Conditions de Travail

Publics visés :

Entreprises privées , EPIC(*) et EPA(**) : Employeurs, Ressources Humaines, Membres ou futurs membres du CSE, du CSSCT et suppléants.

(*)Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

(**)Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA).

Accessibilité : Session accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis : Néant

Agrément délivré par la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 18 octobre 2018

Objectifs :

- Connaitre la réglementation et son évolution.
- Permettre aux participants de contribuer à la prise en compte de la prévention des risques professionnels.
- Acquérir la maitrise des outils d'aide à la maitrise des risques a priori et a posteriori.
- Etre acteur de la politique et culture de prévention des risques professionnels et participer à les rendre partagées, participatives et constructives.

Contenu :

- La composition, fonctionnement, organisation, missions, moyens du CSE, CSSCT et des instances liées.
- Les enjeux de la prévention (humains/sociaux, juridiques et financiers).
- Les acteurs internes et externes de la prévention.
- Les différentes familles de risques.
- La sinistralité (AT, AT de Trajet et MP) : définition, compréhension de l'apparition et proposition de mesures pour éviter sa réapparition.
- L'analyse des accidents de travail a postériori
- L'évaluation des risques professionnels via les documents et indicateurs.
- Les droits et devoirs de l'instance représentative du personnel.

+ mise en application d'outils et de démarches sur des thématiques à choisir dans la liste en page suivante pour adapter la formation aux besoins réels des participants.

Moyens prévus :

- Documentations et supports remis sur clé USB.
- Salle adaptée, accessible PMR, matériel pédagogique
- Formateur expérimenté (formation et terrain) en prévention des risques professionnels (depuis 2002) – Délivrance du CV sur demande.
- Animation dynamique et participative avec échanges et études de cas réels.

Durée : 5 jours (pour les primo-élus) - consécutifs ou non.

Suivi : Émargement collectif et individuel

Évaluation des acquis :

- Questionnaire initial des connaissances.
- Questionnaire final de mesure des acquis.

A l'issue du stage, le stagiaire recevra une attestation de suivi de stage et d'acquis des connaissances définis dans les objectifs.

Dates : Choisir dans la programmation établie par AFS Prévention ou à définir.

Lieu : Formation Intra : l'entreprise mettra à disposition une salle conforme au cahier des charges établi par AFS Prévention.

Formation Inter : AFS Prévention sera chargé de mettre à disposition une salle de formation conforme au cahier des charges établi par ses soins.

Formation FOAD : AFS Prévention sera chargé de mettre en place les moyens nécessaires au bon déroulement des sessions à distance (voir notice spécifique).

AFS Prévention (EI) – 9 rue Pierre Bohat-Combas – 63450 TALLENDE
Tél : 06 79 07 09 98 – Mail : afs.prevention@orange.fr
SIRET : 83208818100017 – APE : 8559B
Enregistré sous le numéro 84 63 04889 63. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
«La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION»

Liste des thématiques à approfondir (Cochez 3 choix maximum)

- ❑ Risques liés aux conduites addictives
- ❑ Risques Psycho-Sociaux (RPS)
- ❑ Troubles Muscullo Squelettiques (TMS)
- ❑ Risques biologiques
- ❑ Risques chimiques
- ❑ Risques routiers
- ❑ Risques liés aux déplacements
- ❑ Risques incendie et explosion
- ❑ Risques liés à l'exposition aux vibrations
- ❑ Risques liés à l'exposition au bruit
- ❑ Dialogue Social
- ❑ Enjeux financiers : Calcul du taux de cotisation ATI
- ❑ Politique et Culture de Sécurité
- ❑ Politique d'emploi des travailleurs en situation de handicap
- ❑ Mise en application de l'analyse d'une situation réelle de travail **(en intra-entreprise uniquement)**
- ❑ Gestion du stress et amélioration du savoir-être
- ❑ Le handicap et la prévention de la désinsertion professionnelle
- ❑ Hygiène de vie et nutrition
- ❑ Développer ses compétences relationnelles (communication, posture, écoute…)
- ❑ Autres sujets (à préciser obligatoirement ci-dessous) :

Les thématiques à approfondir seront celles qui auront été choisies par la majorité des participants. Par contre, il sera possible d'aborder tout de même les autres sujets en cas de forte nécessité.